

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 122/2016**

**OBJET : Reconduction de l'opération chantier d'insertion en environnement pour la période courant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017.**

**L'an deux mille seize et le 13 décembre à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 30 novembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS :** M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, Mme TEISSIER Joëlle, Mme LAFUSTE Carole, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGILOLO Serge, M. AZEMA René, M. COURET Bertrand, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

**POUVOIRS :** Mme BARRE Nadine à Mme BOUTILLIER Sylvie  
M. CHENIN Jean à Mme HENDRICK Pierrette  
M.VINCINI Sébastien à M. BAURENS Serge  
M. GODEFROY Julien à M.VESELY Guy

**ABSENTS EXCUSES :** M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques.

**ABSENTS NON EXCUSES :** M.PEREZ Alain, M. ONEDA Daniel, M.GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, Mme WATREMETZ Marie-Anne

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur LORRAIN Jean Luc été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée l'engagement depuis l'exercice 1995 d'une action intitulée « chantier d'insertion en environnement » ayant pour vocations principales :

- La restauration et l'aménagement des berges des cours d'eau du territoire de la Communauté de Communes afin d'assurer un bon écoulement naturel des

eaux et aussi de permettre une meilleure gestion des rivières et des milieux aquatiques et ce dans le respect des sujétions techniques définies par l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

- De faciliter l'accès à l'emploi de personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle bénéficiaires des minima sociaux.

Considérant l'utilité publique de ce chantier renforcée par la validation d'un Plan pluriannuel de Gestion pour les travaux en rivière 2015-2019 faisant l'objet d'un dossier de Déclaration d'Intérêt Général et, compte tenu des très bons résultats constatés en matière d'insertion sociale des personnes ayant participé à ce chantier, Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée la poursuite de cette action pour la période courant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Sur l'exercice, 12 postes seront ouverts sous les dispositifs Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Décide** la poursuite de l'action chantier d'insertion en environnement à intervenir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;
- **Mandate** Monsieur le Président à toute fin d'engagement des procédures de recrutement relatives à l'attribution de 12 postes d'agents en environnement sous les régimes Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) à intervenir ;
- **Mandate** ce dernier afin de solliciter les services de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ainsi que les services du Conseil Général de la Haute Garonne à toute fin d'attribution de subvention pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec la DIRECCTE ;
- **Mandate** ce dernier à toute fin de réservation des crédits nécessaires sur le budget général 2017 de la Communauté de Communes.

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS